

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

Mme. l'Ambassadeur Karen VAN VLIERBERGE, Représentante
Permanente Adjointe
de la Belgique auprès des Nations Unies

Briefing MANUA au Conseil de Sécurité

New York, 16/12/2019

Madame la Présidente, Excellences, chers collègues,

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial **Tadamichi Yamamoto** pour son exposé et pour ses efforts inlassables au service d'un Afghanistan prospère et stable. Nous souhaitons la bienvenue à Mme **Aisha Khurram** : nous attachons beaucoup d'importance à la voix des jeunes dirigeants comme vous.

Madame la Présidente,

Nous nous félicitons de la tenue des **élections présidentielles** en septembre. Nous appuyons le rôle important de la MANUA dans le processus électoral et sommes encouragés par les informations selon lesquelles les autorités électorales se sont appuyées sur les enseignements tirés des expériences passées. Les institutions électorales doivent communiquer de manière proactive avec toutes les parties prenantes et préserver l'intégrité du processus électoral. Dans les prochains jours, lorsque les résultats seront annoncés par la Commission électorale indépendante, nous encourageons toutes les parties à agir de manière responsable, à faire preuve de retenue et à canaliser les plaintes éventuelles vers les mécanismes juridiques existants.

En ce qui concerne la recherche de la **paix**, nous restons convaincus de la nécessité de pourparlers de paix et nous nous félicitons de l'échange récent de prisonniers comme mesures de confiance. Nous appuyons pleinement le rôle central du gouvernement afghan dans le processus de paix et appelons les Talibans à s'engager dans les pourparlers avec le gouvernement.

Pour qu'un accord de paix soit durable, il doit à tout prix préserver les acquis en terme de **droit des femmes**. Les femmes doivent participer de façon significative au processus de paix. À cet égard, nous nous félicitons du lancement, le mois dernier, du deuxième Plan d'Action National sur la Résolution 1325, ainsi que de l'inclusion de l'Afghanistan dans l'initiative conjointe UE-ONU Spotlight pour combattre la violence sexuelle contre les femmes et les filles. Nous sommes en outre encouragés par le lancement récent à New York d'un Groupe des Amis des femmes en Afghanistan, dont nous appuyons pleinement les objectifs.

Le **niveau de violence** utilisé, est totalement inacceptable. L'Afghanistan est **le conflit le plus meurtrier au monde pour les enfants**, avec plus de 2 400 morts au cours des neuf premiers mois de cette année. La Belgique s'est engagée à faciliter la négociation d'un produit consensuel du Conseil en ce qui concerne la situation des enfants et le conflit armé en Afghanistan. Nous nous félicitons de l'action menée par l'UNMAS et ses partenaires pour réduire le nombre d'enfants victimes de mines, de restes explosifs de guerre et d'engins explosifs improvisés (EEI) en renforçant l'éducation aux risques axée sur les enfants.

La Belgique constate avec préoccupation que les EEI continuent à être la deuxième cause d'incidents sécuritaires en Afghanistan et que leur utilisation est croissante. Nous invitons les forces armées afghanes, les services de sécurité afghans, la mission de l'OTAN Resolute Support et les organisations civiles impliquées dans l'action anti-mine en Afghanistan à partager leurs informations concernant les EEI et leurs précurseurs afin de prévenir au maximum la fabrication et l'utilisation de ceux-ci par les Talibans et autres groupes armés.

Madame la Présidente,

Nous condamnons fermement les attaques visant le **personnel de l'ONU ainsi que les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes** et appelons les autorités afghanes à ne ménager aucun effort pour identifier et traduire en justice leurs auteurs. Nous réitérons l'obligation pour toutes les parties de respecter le droit international humanitaire et de prendre des mesures immédiates pour prévenir les pertes civiles. Le gouvernement doit redoubler d'efforts pour mettre en œuvre sa politique d'atténuation des pertes civiles. Rendre justice aux victimes et assurer la responsabilité pour les crimes les plus graves sont des conditions préalables à la réconciliation. Ces principes peuvent être utilement poursuivis dans le cadre d'un processus de justice transitionnelle plus large et adapté à la situation, en vue d'une paix durable.

Je termine en exprimant ma **reconnaissance à la MANUA et aux organismes des Nations Unies** pour le travail qu'ils accomplissent en Afghanistan pour consolider la paix et la prospérité. Je suis encouragé par le rôle des jeunes à cet égard. En 2020 également, la Belgique poursuivra son engagement en faveur de l'Afghanistan par le biais de son soutien aux programmes de l'UE et des Nations Unies, ainsi que par sa participation à la mission 'Resolute Support' de l'OTAN et en contribuant financièrement à l' « Afghanistan National Army Trust Fund ».

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Speaking points for consultations :

- La **protection des civils et la situation des enfants dans les conflits armés** sont des questions clés du mandat de la MANUA. La Belgique facilite actuellement la négociation des conclusions du Groupe de travail CAAC. Quel rôle plus important le Conseil peut-il jouer pour lutter contre le taux élevé de victimes civiles, en particulier d'enfants?
- L'engagement continu pour les **pourparlers de paix** est positif. La prochaine phase (dialogue intra-afghan) sera également cruciale. Quelles sont vos attentes concernant les efforts de paix?
- Malgré des circonstances très défavorables (menaces de violence des Taliban, très peu de campagne), les **élections présidentielles** ont constitué une étape positive vers la consolidation démocratique. Quand pensez-vous que les résultats seront annoncés et comment la communauté internationale / le Conseil devrait-il réagir?
- Le respect des **droits des femmes**, y compris la participation des femmes à un éventuel accord de paix, est fondamental. Quels sont les principaux défis concernant les droits des femmes dont nous devons être conscients?
- Quelles mesures additionnelles peuvent être prises pour combattre la menace posée par les EEI ? La MANUA peut-elle jouer un rôle dans la facilitation de l'échange d'informations concernant les EEI et leurs précurseurs ?